



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 06 -08062023

Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le 8 juin à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 02/08/2023

Reçu en préfecture le 02/08/2023

Publié le

ID : 026-212602643-20230608-DEL_06_08062023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 02/06/2023
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		JJ DREVET	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : E BOLLARD
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		E BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		D VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	11	8	3		

OBJET : retrait de la délibération créant la prime de fonctions et de résultat

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

RETIRE la délibération n°06-23112022 qui crée la prime de fonctions et de résultat abrogée depuis 2015.

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Éric BOLLARD



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0